

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7404**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Assistant maternel / Garde d'enfants

Nouvel intitulé : Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INSTITUT FEPEM DE L'EMPLOI FAMILIAL Modalités d'élaboration de références : CPNEFP des Assistants maternels et salariés du particulier employeur	Directeur de l'institut FEPEM

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Sous réserve d'obtenir l'agrément du conseil général, les titulaires de cette certification peuvent exercer l'activité d'assistant(e) maternel(le).

La garde d'enfants/assistant(e) maternel(le) prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence, dans le cadre d'une relation contractuelle avec les parents. Cette activité se déroule au domicile des parents pour l'emploi de garde d'enfants, et au domicile du salarié pour l'emploi d'assistant(e) maternel(le). La garde d'enfants/assistant(e) maternel(le) délimite et sécurise les locaux et espaces réservés aux enfants de façon à respecter les règles et les espaces dédiés à leurs activités et à leur repos.

Il (elle) a construit son activité multi employeur afin de prendre en charge plusieurs activités et a installé le suivi de cette activité.

Il (elle) accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant; au préalable, il (elle) a préparé son intervention et organisé le développement de chacun; enfin, il (elle) conclut son intervention avec les parents.

La garde d'enfants/assistant(e) maternel(le) aménage et sécurise le logement et les espaces de vie et de jeux, en fonction d'une évaluation des risques. \* Aptitudes attestées : attribuer les espaces réservés aux activités, réaliser l'aménagement de l'espace de travail, prévenir les accidents domestiques.

La garde d'enfants/assistant(e) maternel(le) construit et initialise son activité professionnelle, organise son activité multi-employeur et prend contact avec les familles.

\* Aptitudes attestées : délimiter son champ d'intervention, obtenir un agrément (pour les assistants maternels), se faire connaître, convenir d'un premier rendez-vous avec la famille, recevoir ou se présenter à la famille, écouter la demande des parents et la réajuster, négocier et arrêter les termes du contrat, préparer son cadre d'intervention, obtenir le règlement de sa prestation et administrer son activité multi employeur, transmettre les informations du suivi de l'activité.

La garde d'enfants/assistant(e) maternel(le) prépare son intervention, accueille ou se présente aux familles, prend en charge chaque enfant.

\* Aptitudes attestées : réguler son activité, diversifier les activités à proposer aux enfants, accueillir ou se présenter, s'informer des événements familiaux et de l'état de l'enfant, accompagner la séparation, proposer le programme d'activités, réaliser le programme des activités d'éveil et de développement, accompagner les actes de la vie quotidienne.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité est celui des salariés du particulier employeur, qui concerne essentiellement l'accueil et la prise en charge des enfants, l'accompagnement de la dépendance, l'entretien du cadre de vie; ce secteur concerne plus de 3,3 millions d'employeurs et plus de 1,6 millions de salariés.

L'activité se déroule dans le cadre d'une relation contractuelle, au domicile du salarié pour les assistants maternels et au domicile de l'employeur pour les autres métiers ou emplois.

Le salarié doit s'adapter à des contextes familiaux différents et développer son activité multi-employeur (2,7 employeurs en moyenne par salarié)

Assistant(e) maternel (le) Garde d'enfants

Intervenant/intervenante auprès d'enfants

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1303 : Assistance auprès d'enfants

**Réglementation d'activités :**

L'activité d'Assistant maternel nécessite de posséder un agrément du Président du Conseil Général de son département (décret n°

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

Le processus de certification se déroule en trois phases :

- instruction des candidatures et du dossier de pratique professionnelle : dossier comportant des éléments de preuve d'une pratique professionnelle dans le métier (quelque soit le mode de certification).
- dans le cas d'un cursus en formation continue, présentation au jury des résultats des évaluations réalisées pendant l'accompagnement (synthèse des évaluations de connaissances et des aptitudes)
- pour tous les candidats, entretien avec le jury, portant sur l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice des activités de la certification

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		3 personnes : un employeur, un salarié et un représentant de l'IFEF (délégué à la certification)
En contrat de professionnalisation	X		3 personnes : un employeur, un salarié et un représentant de l'IFEF (délégué à la certification)
Par candidature individuelle	X		3 personnes : un employeur, un salarié et un représentant de l'IFEF (délégué à la certification)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		3 personnes : un employeur, un salarié et un représentant de l'IFEF (délégué à la certification)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Pour le Titre professionnel Assistant de vie aux familles, reconnaissance du CCP2 : relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile Pour les autres certifications des branches des Salariés du particulier employeur et des Assistants maternels : reconnaissance de l'activité 1 (organisation de l'espace professionnel) et de l'activité 2 (développement de son activité multi-employeur)	

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 29 juillet 2009 modifiant l'arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 12 août 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau V, du 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2013

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

200 certifiés en moyenne chaque année pour le CQP garde d'enfants

**Autres sources d'information :**

[www.institut-fepem.fr](http://www.institut-fepem.fr)

**Lieu(x) de certification :**

Institut Fepem de l'Emploi Familial (IFEF) 60, rue St Blaise, BP 136 61004 Alençon cedex

+ au minimum un site dans chaque région du territoire(métropole et DOM)

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

La branche professionnelle des Salariés du particulier employeur, ainsi que la branche professionnelle des Assistants maternels ont délégué la maîtrise d'ouvrage de cette certification professionnelle à l'IFEFF qui anime un réseau d'organismes déployé dans toutes les régions du territoire (métropole et DOM). Ces organismes doivent être labellisés pour faire partie de ce réseau, et agréés pour l'accompagnement des candidats vers la certification, quel que soit le mode d'accès (formation ou V.A.E.)

**Historique de la certification :**

Certification précédente :CQP "Garde d'enfants au domicile"

**Certification précédente :** Garde d'enfants à domicile

**Certification suivante :** Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants